

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/AG/W/59
15 septembre 2003

(03-4952)

Comité de l'agriculture

Original: anglais

MÉCANISME D'EXAMEN TRANSITOIRE CONCERNANT LA CHINE

Questions des États-Unis à la Chine dans le cadre du mécanisme d'examen transitoire au titre du paragraphe 18 du Protocole d'accèsion de la République populaire de Chine

La Mission permanente des États-Unis a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 12 septembre 2003, en demandant qu'elle soit distribuée aux Membres, aux fins de l'examen transitoire qui doit avoir lieu à la réunion du Comité du 25 septembre 2003.

Questions relatives au commerce des fèves de soja

1. En août de cette année, l'Administration générale de la Chine pour le contrôle de la qualité, l'inspection et le contrôle sanitaire (AQSI) a annoncé son intention de suspendre les importations de fèves de soja provenant de quatre sociétés des États-Unis, ainsi que de sociétés argentines et brésiliennes. Cette mesure tient au fait que la présence de *Phytophthora sojae* a été décelée dans des expéditions de fèves de soja au début du printemps dernier. Les États-Unis ne pensent pas que l'AQSI a une base scientifique valable pour menacer de suspendre sans condition les expéditions des sociétés des États-Unis susmentionnées. La présence très répandue de *Phytophthora sojae* dans les fèves de soja rend d'autant plus discutable la mesure que la Chine menace de prendre.

- a) La Chine aurait découvert la présence de *Phytophthora sojae* dans des expéditions provenant des sociétés susmentionnées au printemps 2003, mais n'a pas fait d'annonce avant août 2003. Veuillez expliquer pourquoi la Chine a mis aussi longtemps à annoncer son intention de suspendre les expéditions de fèves de soja en provenance de ces sociétés.
- b) Quel était l'objectif de la Chine lorsqu'elle a annoncé son intention de suspendre les expéditions sans indiquer la date à laquelle la suspension prendrait effet?
- c) La Chine a-t-elle procédé à une évaluation des risques conformément aux dispositions de l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS)? Dans l'affirmative, veuillez indiquer en détail les résultats de cette évaluation.
- d) Veuillez expliquer comment la suspension des expéditions de fèves de soja en provenance des sociétés visées permettrait d'écartier le risque décelé.
- e) Les États-Unis croient comprendre que la Chine allègue que la propagation de *Phytophthora sojae* est maîtrisée. Cependant, *Phytophthora sojae* est très répandu en Chine et dans de nombreuses autres régions du monde. Veuillez indiquer comment la Chine s'assure, d'un manière compatible avec ses obligations au titre de l'Accord SPS,

./.

que les mesures de lutte contre *Phytophthora sojae* n'établissent pas une discrimination arbitraire et injustifiable entre les Membres où existent des conditions identiques ou similaires, y compris entre son propre territoire et celui des autres Membres.
